

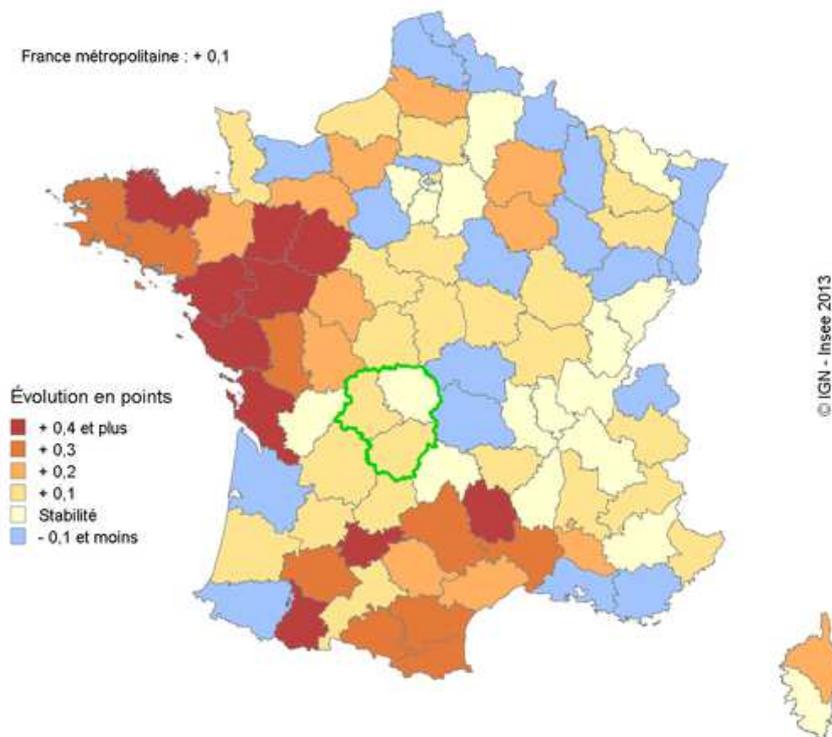
Le chômage limousin progresse légèrement au deuxième trimestre 2013

Frédéric CARPENTIER

En Limousin, au deuxième trimestre 2013, le taux de chômage progresse faiblement et s'établit à 9,8 % de la population active. Il reste stable en Creuse et augmente légèrement en Corrèze et en Haute-Vienne (+ 0,1 point). Ce trimestre, comme au cours de l'année écoulée, son évolution est similaire à celle observée en France métropolitaine.

En Limousin, le taux de chômage s'établit, en moyenne, au deuxième trimestre 2013, à 9,8 % de la population active. Il est en légère hausse de 0,1 point par rapport au trimestre précédent. Au niveau national, le chômage enregistre une hausse similaire pour atteindre 10,5 % en France métropolitaine. En rythme annuel, le chômage progresse de 0,7 point dans la région comme au niveau national. Ainsi, l'écart entre le taux de chômage régional et la moyenne nationale est inchangé.

■ Le chômage recule ou reste stable dans quarante départements



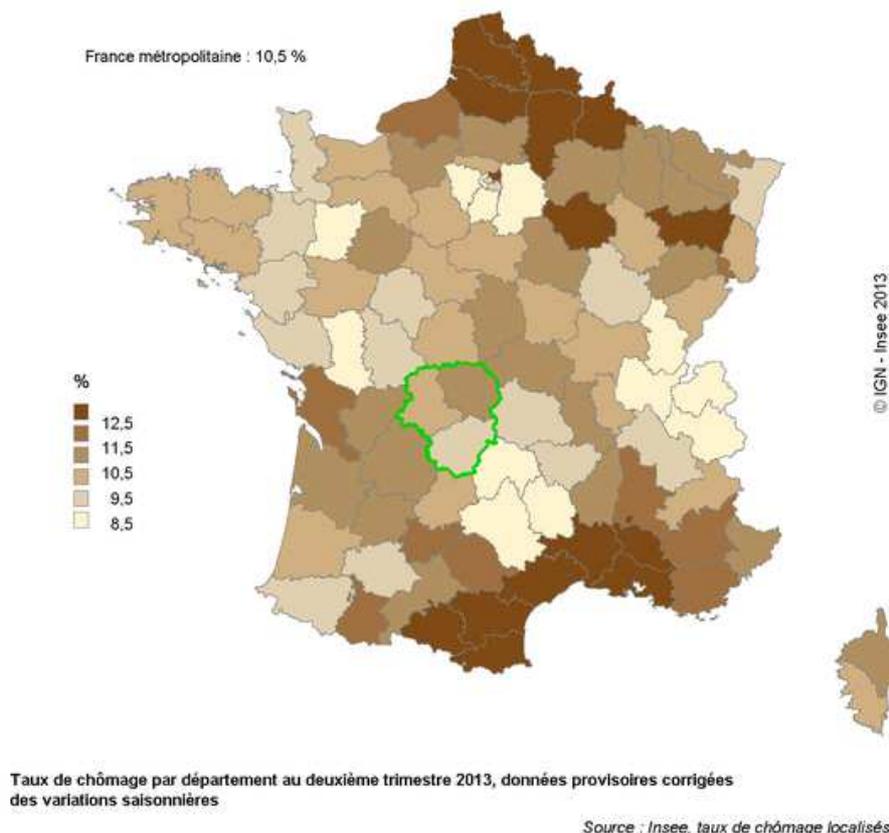
Évolution trimestrielle du taux de chômage par département entre le premier et le deuxième trimestre 2013, données provisoires corrigées des variations saisonnières

Source : Insee, taux de chômage localisés

Au deuxième trimestre 2013, le chômage est en léger recul (- 0,1 point) dans quatre régions : Auvergne, Franche-Comté, Nord-Pas-de-Calais et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il reste stable en Alsace, Aquitaine, Bourgogne, Île-de-France et Rhône-Alpes. Dans les autres régions, la progression est contenue sauf en Pays de la Loire où elle atteint 0,4 point.

Néanmoins, sur un an, la part de la population active à la recherche d'un emploi a augmenté dans toutes les régions de France métropolitaine. L'évolution est comprise entre 0,4 et 1 point dans la majorité des régions. Seules Languedoc-Roussillon et Champagne-Ardenne enregistrent une hausse annuelle du chômage supérieure à un point.

■ **Le taux de chômage dépasse les 10 % dans six départements sur dix**



Le taux de chômage est supérieur à 9 % dans l'ensemble des régions de France métropolitaine, il est supérieur à 10 % dans la moitié des régions. Les régions les plus affectées sont toujours Nord-Pas-de-Calais (13,9 %) et Languedoc-Roussillon (14,8 %). À l'opposé, Île-de-France, Auvergne et Rhône-Alpes sont les régions les moins touchées. Le Limousin se maintient au septième rang, au même niveau que Basse-Normandie et Bourgogne.

■ **Taux de chômage trimestriel, en %**

	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	France métropolitaine
2013					
T2 2013 (*)	8,7	10,6	10,2	9,8	10,5
T1 2013	8,6	10,6	10,1	9,7	10,4
2012					
T4 2012	8,4	10,3	9,8	9,4	10,1
T3 2012	8,0	10,1	9,8	9,2	9,9
T2 2012	7,8	10,0	9,6	9,1	9,8
T1 2012	7,4	9,7	9,4	8,8	9,5
2011					
T4 2011	7,2	9,5	9,3	8,6	9,3
T3 2011	7,0	9,6	9,0	8,4	9,2

(*) données provisoires

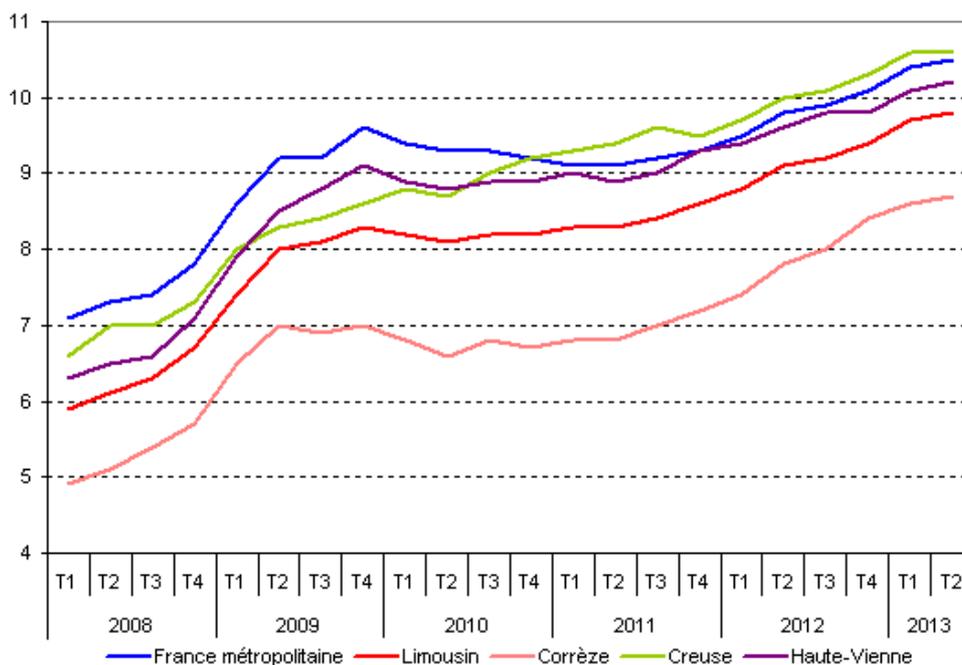
Données corrigées des variations saisonnières

Source : Insee, taux de chômage localisés

Au deuxième trimestre 2013, le chômage diminue ou demeure stable dans quarante départements de France métropolitaine. Ainsi, en Creuse, la part de la population active à la recherche d'un emploi est restée la même qu'au trimestre précédent. Le département affiche toujours le taux de chômage le plus élevé dans la région (10,6 %). Mais, sur une année, la hausse du chômage y est légèrement plus faible qu'en France métropolitaine (0,6 point contre 0,7 point).

Le chômage progresse modérément en Corrèze et en Haute-Vienne (+ 0,1 point). Il s'établit ainsi à 10,2 % en Haute-Vienne. Sur une année, il est en hausse de 0,6 point, soit une hausse moins importante qu'au niveau national. Sur un an, la Corrèze est le département limousin qui a subi l'évolution la plus défavorable (+ 0,9 point). Mais, au final, le taux de chômage (8,7 %) y est toujours le plus faible de la région et la Corrèze figure encore parmi les quinze départements métropolitains les moins touchés par le chômage.

■ **Au deuxième trimestre 2013, le taux de chômage limousin progresse comme en France métropolitaine**



Taux de chômage, en % (données corrigées des variations saisonnières)

Source : Insee, taux de chômage localisés

Directrice de la publication : Fabienne Le Hellaye

Rédactrice en chef : Nathalie Garrigues

Illustrations : Damien Noury

Conception : Richard Simonneau

Copyright - INSEE 2013